

**#LIFT**

**aFDas**  
DEMAIN SERA FORMATION

**(re)Découvrez les dispositifs  
de la Branche Sport  
et l'offre de services de l'Afdas  
pour **former les salariés !****

**#LIFT**



**1**

**Rappel des règles de gestion 2023**

**2**

**Le contrat de professionnalisation**

# Le plan de développement des compétences

Les dispositifs à mobiliser dans une logique de complémentarité



1 Plan de développement des compétences moins de 50 salariés\*

2 Les subventions FNE 2023

3 Reconversion ou Promotion par alternance

4 Plan conventionnel\*



Actions individuelles

Actions collectives

Dirigeants bénévoles

Catalogue Sport

Appui-Conseil Carrière

# Le plan de développement des compétences



## 1 Plan de développement des compétences moins de 50 salariés\*

### Coûts pédagogiques et Frais annexes

(formation +50 km)

Transport : 0,502 euros / km

Repas et hébergement : 20 x MG (=80,20€)

1AR par module dans la limite d'1 AR par période de 30 jours

Taille de l'entreprise (SIREN)	Légal
Moins de 11 salariés	1 400 €
De 11 à 49 salariés	2 100 €

# Le plan de développement des compétences



2

Le FNE Formation

**Accompagner les transitions et les grands événements sportifs**

**Entreprises**

**Salariés**

**Formations**

**Financement**



Application du **RGEC** Régime Général d'Exemption par Catégorie 



Toute entité exerçant une activité économique peut solliciter une aide FNE Formation

Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise
Entreprise ou Groupe < 50 salariés et dont le CA ou total bilan < 10 M€	Entreprise ou Groupe < 250 salariés et dont le CA < 50 M€ ou total bilan < 43 M€	Entreprise ou Groupe n'entrant pas dans les 2 catégories ci-contre



*L'effectif de l'entreprise est à apprécier au niveau du SIREN ou au niveau du groupe, le cas échéant.*

**Entreprises**

**Salariés**

**Formations**

**Financement**



**Tous les salariés** *quel que soit leur catégorie socio-professionnelle ou leur niveau de diplôme*

**À l'exception des**

- salariés en contrat d'apprentissage & en contrat de professionnalisation
- salariés concernés par un PSE ou une rupture conventionnelle

**Priorité aux seniors de 55 ans et +** *pour les thématiques transitions numérique et écologique*



**Obligation de l'employeur**

maintenir les salariés formés dans l'emploi pendant la durée du parcours de formation

**Entreprises**

**Salariés**

**Formations**

**Financement**



- ⇒ Les formations visant à développer les compétences et à renforcer l'employabilité des salariés (dont titres RNCP, diplômes d'Etat, CQP...)
- ⇒ Les actions d'adaptation à l'exception des formations relevant de l'obligation de formation générale à la sécurité incombant à l'employeur (Art L4121-1 L 4121-2)
- ⇒ Les bilans de compétences
- ⇒ Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)

**Toute modalité  
pédagogique**

(présentiel, distanciel, mixte,  
AFEST)

**Formations externes**

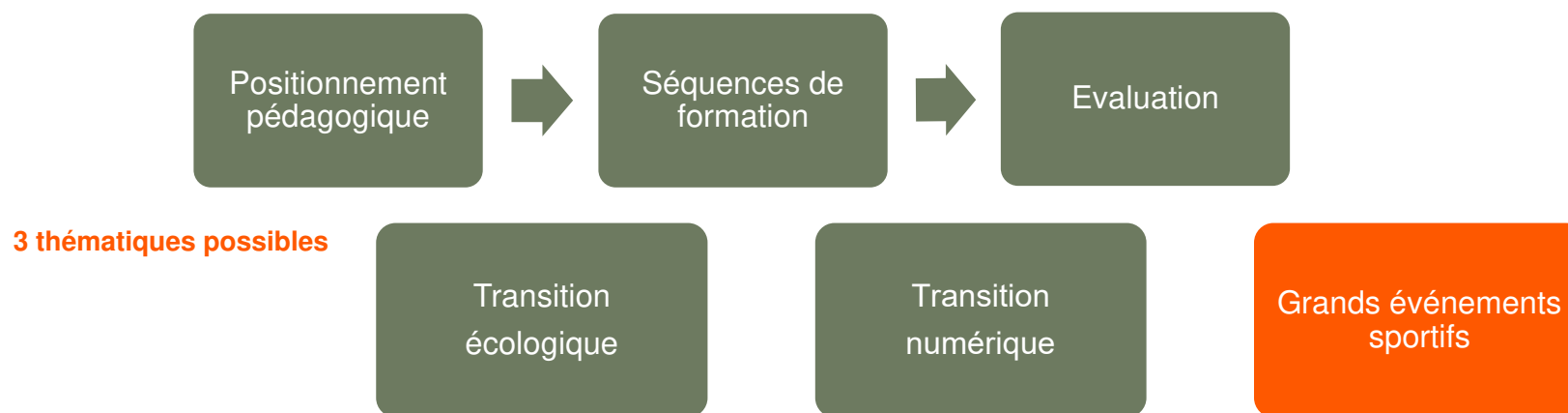
avec un organisme certifié  
Qualiopi

**Formations internes**



Engagement du parcours  
avant le 31 décembre 2023

/! Les formations doivent s'inscrire dans un **parcours de formation** structuré d'une **durée maximale de 12 mois**



**Entreprises**

**Salariés**

**Formations**

**Financement**



Grands événements



**Répondre aux besoins liés à l'organisation de la Coupe du monde de Rugby 2023 ou des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**

Zoom sur

**Développement de la pratique sportive**



**Anticipation de l'impact des grands événements sur le développement de la pratique sportive**

*Développement des activités sportives*

*Diversification de l'activité sportive*

*Accueil des publics*

*Encadrement de la pratique sportive*

*Inclusion et insertion par le sport*

*Promotion, marketing et commercialisation des activités sportives*

*Gestion et management d'une équipe et d'une structure sportive, ...*

**Toutes disciplines**

**Toutes formes de pratiques sportives**

**Tous types de structures sportives**

Entreprises

Salariés

Formations

Financement



Prise en charge de **100%** des coûts pédagogiques

Application du **RGEC** Régime  
Général d'Exemption par Catégorie

## FNE Formation 2023

Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise
70 %	60 %	50 %

Aide maximale de 3 M€ par projet

## Complément

Fonds conventionnels **et / ou** Versement volontaire

**Cofinancement du FNE Formation 2023** sans plafond par structure

40 € / h pour les formations inférieures ou égales à 70 h

12 € / h pour les formations supérieures à 70 h et jusqu'au niveau 5

18 € / h pour les formations supérieures à 70 h et à partir du niveau 6

# 3 étapes seulement



*Demande de subvention  
FNE Formation  
**avant** le début du parcours*

1 Vérifiez l'éligibilité de votre projet et de vos salariés

2 Identifiez la catégorie d'entreprise dans laquelle vous vous situez

3 Saisissez votre demande de prise en charge sur le portail adhérent MyA

# Zoom sur...

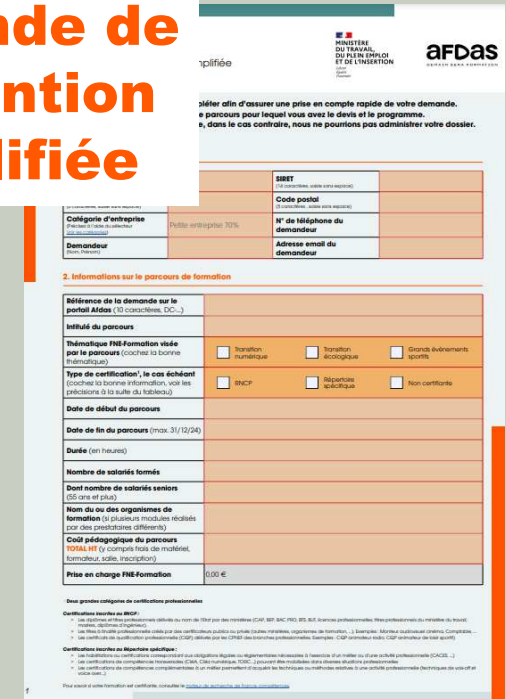
3

Saisissez votre demande de prise en charge sur le [portail adhérent MyA](#)

- Indiquez « **FNE** » devant le libellé du parcours
- Choisissez l'une des 3 priorités dans la rubrique « **catégorie FNE** »
  - Transition écologique
  - Transition numérique
  - Grands événements sportifs
- Ajoutez les pièces justificatives
  - Le programme de formation
  - Le devis
  - La [demande de subvention FNE Formation 2023](#)



## Nouveau ! Demande de subvention simplifiée



The screenshot shows a form titled 'Demande de subvention simplifiée' from the 'afdas' portal. It includes a header with the ministry logo and the text 'Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion'. Below the header, there is a section for 'Informations sur le parcours de formation' with various fields and checkboxes. A table at the bottom lists 'Des grandes catégories de certifications professionnelles' with checkboxes for 'Certification inscrite au RNCP' and 'Certification inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles'.

Statut de l'entreprise	Statut de l'entreprise
Demandeur	Adresse email du demandeur

2. Informations sur le parcours de formation

Référence de la demande sur le portail Afdas (10 caractères, CC...)

Institut du parcours

Thématique FNE-Formation visée par le parcours (cocher la bonne thématique)

<input type="checkbox"/> Transition numérique	<input type="checkbox"/> Transition écologique	<input type="checkbox"/> Grands événements sportifs
<input type="checkbox"/> INCF	<input type="checkbox"/> Répertoires nationaux	<input type="checkbox"/> Non certifiante

Date de début du parcours

Date de fin du parcours (max 31/12/24)

Durée (en heures)

Nombre de salariés formés

Don't nombre de salariés seniors (55 ans et plus)

Nom du ou des organismes de formation (si plusieurs modules réalisés par des prestataires différents)

Coût pédagogique du parcours (FONDATEUR y compris frais de matériel, formateur, salle, inscription)

Prise en charge FNE-Formation 0,00 €

Des grandes catégories de certifications professionnelles

Certification inscrite au RNCP

- Les certifications de compétences validées au titre de l'Etat par des ministères (CSP, SEP, SAG, PSE, BE, SEI, Services professionnels, Micro-entreprises du secteur du travail, etc.)
- Les certifications de compétences validées par des organismes publics ou privés (autres ministères, organismes de formation, ...)
- Les certifications de compétences validées par des organismes privés (CSP, SEP, SAG, PSE, BE, SEI, Services professionnels, Micro-entreprises du secteur du travail, etc.)

Certification inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles

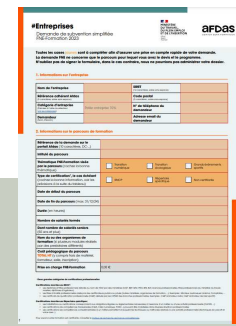
- Les certifications de compétences reconnues par l'Etat (autres ministères, organismes de formation, ...)
- Les certifications de compétences reconnues par des organismes privés (autres ministères, organismes de formation, ...)
- Les certifications de compétences reconnues par des organismes privés (autres ministères, organismes de formation, ...)

Plus d'infos et aide à la demande sur [certificat](#) consultez le [portail de l'afdas](#) ou le [service client](#)

# Zoom sur...

3

## Complétez la demande de subvention FNE Formation 2023



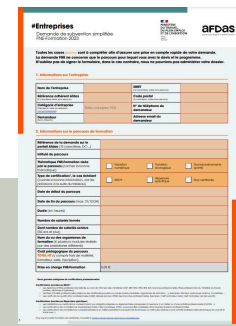
- Page 3

- Développement des compétences en lien avec la promotion des Grands Événements Sportifs et la couverture médiatique de la Coupe du Monde de Rugby**  
Techniques de l'audiovisuel pour la captation et la diffusion, du journalisme (commenter et informer) et de la publicité pour des projets liés aux GES ...
- Anticipation de l'impact de la Coupe du monde de Rugby 2023 et des JOP 2024 sur le développement de la pratique sportive**  
Développement des activités sportives, diversification de l'activité sportive, accueil des publics, encadrement de la pratique sportive, promotion, marketing et commercialisation des activités sportives, gestion et management d'une équipe et d'une structure sportive...
- Autre**  
Précisez :

# Zoom sur...

3

## Complétez la demande de subvention FNE Formation 2023



- Page 4

**Précisez le contexte dans lequel vous mettez en place le parcours de formation et les enjeux auxquels vous êtes confrontés en lien avec la thématique dans laquelle s'inscrit votre projet (transition numérique, transition écologique ou grands évènements sportifs)**

Former l'un de nos éducateurs sportifs pour qu'il obtienne une certification de niveau supérieur et garantir une pratique sportive sécurisée et encadrée par des éducateurs diplômés et certifiés aux pratiquants afin d'anticiper la retombée des Jeux Olympiques et Paralympiques et l'engouement pour le sport.

**Décrivez les effets attendus du parcours de formation : quelles compétences vous cherchez à acquérir pour quels bénéfices pour votre structure ?**

Compétences liées à l'encadrement de la pratique sportive pour accueillir les nouveaux pratiquants.

# Toutes les infos utiles en 1 clic !



## Page web dédiée



The screenshot shows a website page with a navigation bar at the top containing 'Entreprise', 'Particulier', and 'Prestataire'. The main heading is '#Transitions, Grands Evènements Sportifs : FNE-Formation 2023'. Below this, there is a sub-heading 'Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences !' followed by a list of bullet points. A 'Votre boîte à outils' section lists various documents like 'Plaquette FNE-FormationPDF', 'Demande simplifiée FNE-Formation', and 'Instruction DGEFF FNE du 21 avril 2023PDF'. At the bottom, it states '3 étapes seulement pour bénéficier du FNE-Formation 2023'.

Entreprise Particulier Prestataire

**#Transitions, Grands Evènements Sportifs : FNE-Formation 2023**

**Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences !**

- Vous êtes une entreprise qui souhaite :
  - Tirer le meilleur parti des outils numériques ?
  - Construire des méthodes de travail innovantes et modernes à travers le digital ?
  - Développer des pratiques écoresponsables ?
- Vous êtes une entreprise impactée directement ou indirectement dans l'activité par la Coupe du monde de rugby 2023 ou par les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ?

**Une réponse adaptée à vos besoins :**

- Un accompagnement :** un conseiller Afidas vous accompagne dans votre projet formation
- Un financement :** votre projet de formation peut bénéficier d'un cofinancement jusqu'à 70% des coûts pédagogiques
- Un suivi :** un suivi en temps réel de votre demande de prise en charge via votre [espace adhérent MyA](#)

**3 étapes seulement pour bénéficier du FNE-Formation 2023**

**Votre boîte à outils**  
Plaquette FNE-FormationPDF - 194 Ko  
Demande simplifiée FNE-Formation  
Instruction DGEFF FNE du 21 avril 2023PDF - 2,98 Mo  
Règlement général d'exemption par catégorie  
Modèle de certificat de réalisation des formations en présentiel  
Modèle de certificat de réalisation des formations FOAD ou multimodales

## Brochure FNE



The screenshot shows the cover of a brochure with the heading '#Entreprises' and the main text '#Transitions, Grands Evènements Sportifs, Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences !'.

**#Entreprises**

**#Transitions, Grands Evènements Sportifs, Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences !**

# Le plan de développement des compétences



## La ProA, Reconversion ou Promotion par alternance

3

[Consultez votre page web dédiée](#)

### Qu'est ce que c'est ?

Dispositif de reconversion ou de promotion

Visant l'obtention d'une des certifications enregistrées à l'Annexe II du Code du Sport

### Pour qui ?

Salariés en CDI (y compris CUI à durée indéterminée)

Sportifs et entraîneurs professionnels en CDD  
Code du Sport

Salariés en activité partielle

Et dont la qualification est inférieure au grade de licence ( < Bac+3)

### Modalités

Avenant au contrat de travail

Durée de la ProA : entre 6 et 24 mois (36 mois pour public nouvelle chance)

Durée de la formation : entre 15 % et 60 % de la durée totale de la ProA, sans être inférieure à 150 heures

### Financement

Coût pédagogique entre 13 et 18 € / h

Frais annexes selon les barèmes Afdas

Dans la limite d'un plafond de 3 000 € sur les fonds de l'alternance

Complément sur fonds conventionnels

# Le plan de développement des compétences

## Focus sur le plan conventionnel



4

Plan conventionnel\*



Actions  
individuelles

Actions  
collectives

Dirigeants  
bénévoles

Catalogue  
Sport

Appui-Conseil  
Carrière

# Le plan de développement des compétences

## Focus sur le plan conventionnel



Actions  
individuelles

Salariés

/! La prise en charge des frais annexes s'effectue uniquement sur le plan des compétences des moins de 50 salariés

### Prise en charge\* des coûts pédagogiques selon le barème horaire conventionnel sport

40 € / h pour les formations inférieures ou égales à 70 h

12 € / h pour les formations supérieures à 70 h et jusqu'au niveau 5

18 € / h pour les formations supérieures à 70 h et à partir du niveau 6

**En cofinancement du FNE Formation 2023** sans plafond par structure

**OU**

**dans la limite d'un plafond individuel par structure**

500 % de la contribution nette sans être inférieur à 4 000 € ou 8 500 € si le parcours est certifiant (RNCP) **pour les actions non éligibles au FNE Formation 2023**

*\*dans la limite des fonds disponibles*

# Le plan de développement des compétences

## Focus sur le plan conventionnel



### Actions individuelles

**Dirigeants bénévoles** dans le cadre de leur mandat (Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu) pour une action en lien avec leur mandat

### Prise en charge des coûts pédagogiques selon le barème horaire conventionnel sport

- 40 € / h pour les formations inférieures ou égales à 70 h
- 12 € / h pour les formations supérieures à 70 h et jusqu'au niveau 5
- 18 € / h pour les formations supérieures à 70 h et à partir du niveau 6

*\*dans la limite des fonds disponibles*

# Le plan de développement des compétences

## Focus sur le plan conventionnel



### Actions collectives

## Demande de formation collective

formulée par une tête de réseau adhérente à destination de plusieurs structures adhérentes

- 15 sessions maximum par tête de réseau
- 6 à 25 stagiaires maximum par action
- 2 entreprises minimum par action
- Formation maximum 15 j
- Certification RNCP exclue
- Dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat (Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu) pour une action en lien avec leur mandat

**En dehors des plafonds individuels**

- Coûts pédagogiques selon le barème journalier  
260 € / heure  
+ 400 € / jour en cas de location de salle
- Frais annexes selon le barème conventionnel sport actions collectives
  - Nuit (avec repas du soir) : 80,20 €
  - Repas sans nuitée : 15€
  - Transport : au réel et dans la limite de 300 € (hors DOM)
  - Transport DOM : au réel et dans la limite de 800€
- Les frais annexes sont portés par la tête de réseau uniquement.

# Le plan de développement des compétences

## Focus sur le plan conventionnel



### Actions collectives

#### En amont de l'action

Prendre contact avec son référent régional branche sport

- La TDR effectue **une demande sans stagiaire pour réserver les fonds** et la compléter **dans les 2 semaines avant la date de fin de formation**
- **La TDR** doit bien se munir des informations stagiaires pour effectuer la saisie :
  - N° de sécu
  - Adresse
  - mail du stagiaire
  - Nationalité
  - Date de naissance
  - Ville de naissance
  - Pays de naissance
  - Niveau de formation
  - RQTH
  - libellé du poste occupé
  - CSP
  - **SIRET Entreprise d'origine** si stagiaire non salarié du porteur



#### Ne pas oublier les informations liées aux frais annexes

- **Les frais annexes sont portés uniquement par la tête de réseau**
- La tête de réseau doit procéder à ses demandes de prise en charge **avant le début de la formation** pour être certain d'obtenir **un accord**

# Le plan de développement des compétences

Focus sur le plan conventionnel



Catalogue  
Sport

Une offre adaptée au développement des structures

22 formations sur 11 thématiques

Une modalité **100% distancielle** pour plus de souplesse et d'agilité

Une **inscription facilitée** : le prestataire de formation et l'Afdas s'occupent de tout pour vous !

Une **prise en charge à 100%** pour les salariés et les dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat (Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu) pour une action en lien avec leur mandat

Nouveau  
catalogue

En dehors des plafonds individuels

## Catalogue Sport

<b>Gestion de projet dans le secteur sportif</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer un nouveau projet dans le secteur sportif (initiation) ✓</li> <li>2. Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure (niveau 1) ✓</li> <li>3. Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure (niveau 2) ✓</li> </ol>
<b>Ressources financières de la structure</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Savoir trouver un financement (subvention, mécénat, partenariat, lobbying, sponsor) ✓</li> <li>2. Accueillir et fidéliser les adhérents.tes de sa structure ✓</li> </ol>
<b>Evènementiel sportif</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir son évènement sportif ✓</li> <li>2. Manager un évènement sportif ✓</li> <li>3. Réussir le marketing et la communication de l'évènement sportif ✓</li> </ol>
<b>Développement de l'offre sportive</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire évoluer son offre sportive ✓</li> </ol>
<b>Communication</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réussir sa communication avec les réseaux sociaux (pour les clubs sportifs) ✓</li> <li>2. Réussir sa communication avec les réseaux sociaux (pour les sportifs.ves professionnels.les) ✗</li> <li>3. Savoir communiquer et gérer son image professionnelle (pour les entraîneurs.ses professionnel.les) ✗</li> </ol>
<b>Management</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Manager son équipe de joueurs.ses professionnels.les ✗</li> <li>2. Manager son équipe de bénévoles et ou de salariés ✓</li> </ol>
<b>Media training</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gérer le media training (pour les sportifs.ves professionnels.les) ✗</li> </ol>
<b>Lutte contre la discrimination et les violences</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir la laïcité et lutter contre les discriminations ✓</li> <li>2. Prévenir et lutter contre les incivilités et les situations d'agressivité ✓</li> </ol>
<b>Utilisation de la vidéo dans le sport</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaître les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive (APS) ✗</li> <li>2. Réaliser un tutoriel vidéo (initiation) ✗</li> </ol>
<b>Nutrition</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaître les bases de la nutrition pour les sportifs ✗</li> </ol>
<b>Préparation mentale</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réussir sa préparation mentale (sportifs.ves pro) ✗</li> <li>2. Réussir sa préparation mentale (entraîneurs.sespro) ✗</li> </ol>



✓ Eligible  
Dirigeants Bénévoles

✗ Non éligible  
Dirigeants Bénévoles

**#LIFT**



1

Rappel des règles de gestion 2023

2

**Le contrat de professionnalisation**

# Recruter vos futurs salariés et alternants

Pourquoi pas vous ?



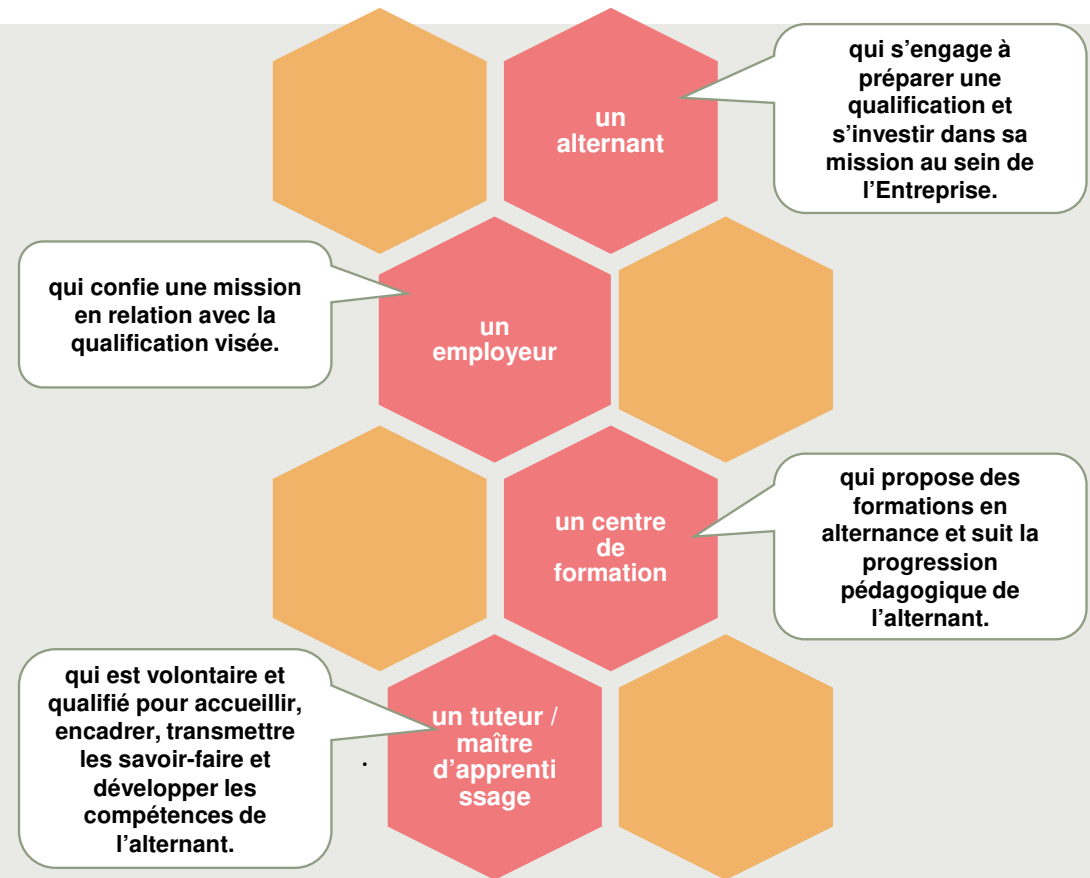
## STOP Aux idées reçues

### L'alternance, ce n'est pas :

- Que le contrat d'apprentissage
- Que pour **les jeunes**
- Que pour les diplômés
- Que pour les bas niveaux de qualification
- Que de septembre à juin
- **Limitée en nombre de contrats** en alternance dans une Entreprise

### L'alternance, c'est possible pour :

- Les CQP
- Les TPE ou l'embauche d'un 1<sup>er</sup> salarié
- Les activités avec une forte saisonnalité
- La formation interne pour former votre salarié au métier tel qu'il est exercé dans l'Entreprise



# Recruter vos futurs salariés et alternants

Faites le bon choix !



Quel objectif ?

Favoriser l'intégration ou l'emploi durable des jeunes et des demandeurs d'emploi avec un contrat conciliant formation et travail selon un rythme alterné, afin **d'acquérir une qualification professionnelle.**

Donner à des travailleurs, ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'**un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.**

**Le contrat de  
professionnalisation**

**Le contrat  
d'apprentissage**

**Diplôme d'Etat**  
**Titre RNCP**  
**CQP**  
Qualification reconnue  
dans la CCN  
Bloc de compétences

**Diplôme d'Etat**  
**Titre RNCP**

# Recruter vos futurs salariés et alternants

Tout savoir sur le contrat de professionnalisation !



- Employeurs de tout statut, y compris les primo employeurs
- Jeunes de moins de 26 ans ou demandeurs d'emploi de 26 ans et plus



- Contrat de 6 mois minimum, 15% du temps en formation minimum de 150 heures
- 12 mois maximum, 24 mois si qualif visée de niveau supérieur
- 25% du temps en formation, ou plus pour CQP
- Salaire minimum de 70 ou 80% du SMIC pour moins de 26 ans
- Salaire minimum de 85% du SMC sans être inférieur au SMIC pour 26 ans et plus



- Prise en charge des coûts pédagogiques selon barème horaire Afdas
- Prise en charge des frais annexes selon barème Afdas
- Aide à la fonction tutorale de 100 € par mois x 10 mois pour les moins de 11 salariés
- Aide à l'embauche ASP de **6000 €** maximum pour l'embauche d'un salarié en contrat de professionnalisation jusqu'à 29 ans révolus (pour 1 an de contrat à temps plein)



Les Intégrales  
Les Essentiels

# Recruter vos futurs salariés et alternants

C'est le moment d'embaucher un alternant !



- Jeune de moins de 26 ans
- CQP de 154 heures
- 12 € / h
- Contrat de 9 mois de sept à juin
- Rémunération groupe 3

Groupe 3 au 01/07/2023	
24 h et +	12,52
plus de 10 et moins de 24 h	12,77
jusqu'à 10h	13,14

**CDD**  
12 h / semaine

- Financement formation sur PDC 1 848 €

- Coût salaire = 5 976,49 € hors charges & prime de précarité
- Coût par heure de travail = 12,77
- Temps de travail en club = 312 h

**Contrat de Professionnalisation**  
12 h / semaine

- Financement formation sur CPRO 1 848 €
- Aide embauche 1 542,86 €
- Allocation Fonction Tutorale 900 €

- Coût salaire = 3 533,63 € hors charges
- Coût par heure de travail = 7,58
- Temps de travail en club = 312 h

**Contrat de Professionnalisation**  
18 h / semaine

- Financement formation sur CPRO 1 848 €
- Aide embauche 2 314,29 €
- Allocation Fonction Tutorale 900 €

- Coût salaire = 5 750,45 € hors charges
- Coût par heure de travail = 8,23
- Temps de travail en club = 545 h

**Contrat de Professionnalisation**  
24 h / semaine

- Financement formation sur CPRO 1 848 €
- Aide embauche 3 085,71 €
- Allocation Fonction Tutorale 900 €

- Coût salaire 6 858,86 € hors charges
- Coût par heure de travail = 8,41
- Temps de travail en club = 778 h

# Recruter vos futurs salariés et alternants

Passez à l'action !



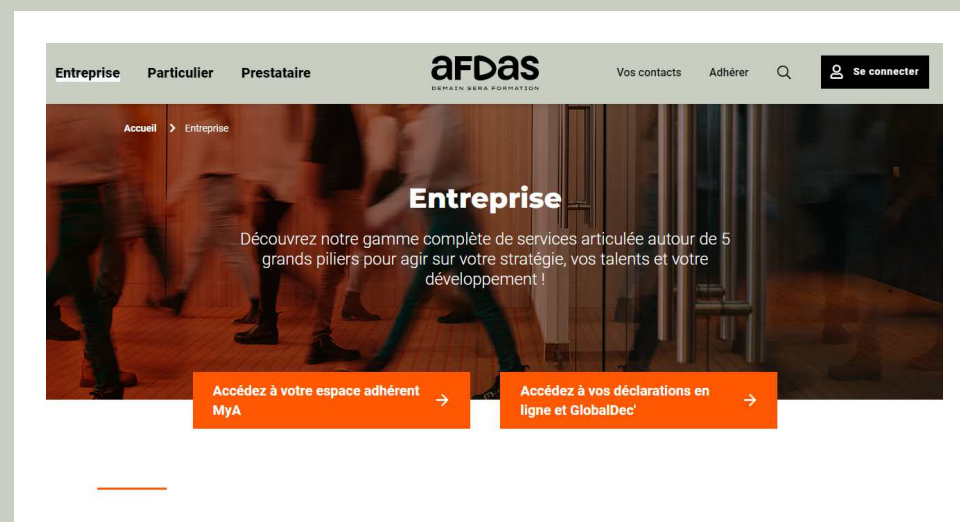
## Vos démarches administratives en toute simplicité

Une gestion **100% dématérialisée** sur [portail Adhèrent](#) :

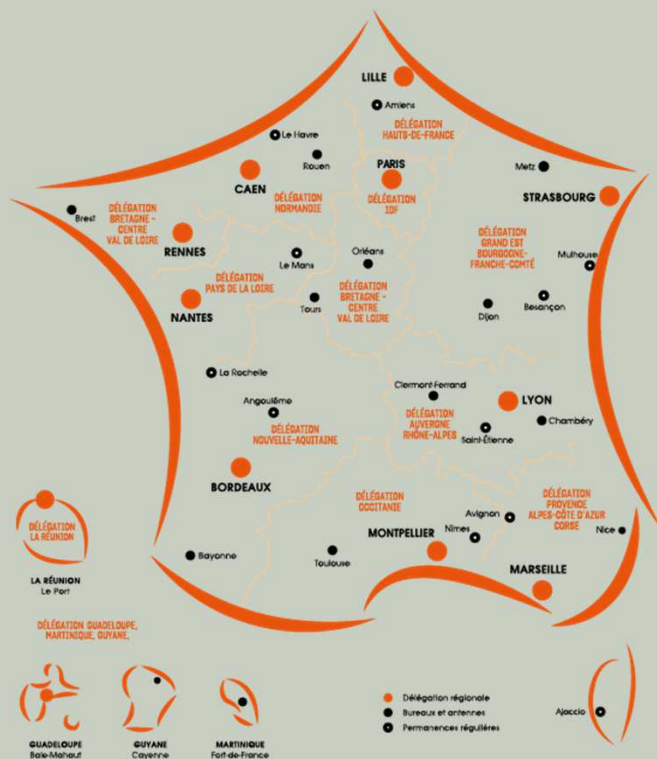
Au plus tard, **5 jours** suivant le démarrage du contrat :

- Saisir le contrat et télécharger **CERFA** prêt à être signer
  - Joindre le **calendrier, le programme, la convention**
- **L'Afdas** s'occupe du **suivi administratif** :
- Instruit votre demande
  - Transmet le **CERFA à l'ASP\*** pour le paiement de **l'aide exceptionnelle**
  - Règle **directement** le centre de formation

Rendez-vous sur [www.afdas.com](http://www.afdas.com) !



# Restons connectés



Une question ? Besoin d'être accompagnés ?



Contactez-nous depuis votre espace adhérent MyA **rubrique « demande de contact »**



Appelez-nous au **01 44 78 39 39** du lundi au vendredi de 9h à 17h en continu



Participez à un atelier thématique animés par les conseillers depuis le site internet de l'Afdas **rubrique « Agenda »**